

Discours

Point Focal National de Lutte Antimines de la République Centrafricaine sur le thème :

4. Questions relatives au mandat du Comité d'Assistance aux victimes

Mardi 17 Juin 2025 – 10H00

Mr le Président
Distingués délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole au nom du Gouvernement de la République centrafricaine pour la première fois à cette tribune.

Avant tout propos, permettez-moi d'abord de vous faire la brève historique de la contamination par les engins explosifs en Centrafrique.

Depuis 2012, mon pays est confronté à une instabilité politique profonde, marquée des conflits internes persistant pendant plusieurs décennies. Cette situation a conduit le pays vers une contamination progressive du territoire national par de différents types d'engins explosifs à savoir, les restes d'explosifs de guerre (**REG**), les mines antipersonnel(**MAP**), mines antichar(**MAC**) et les engins explosifs improvisés (**EEl**), avec une concentration plus importante dans les régions Nord-Ouest du pays.

Ce n'est qu'à partir de 2020 que la présence de ces engins a été identifiée d'une manière systématique, grâce à l'appui de la MINUSCA, plus particulièrement de son service de l'action Antimines des Nations Unies (UNMAS)

Du mois de Juin au mois de mars 2025, **271 Incidents** liés aux engins explosifs (EE) ont été enregistrés.

Pour l'année 2024, il a été dénombré **73 Incidents** ayant causé **41 Victimes** dont **13 décès**, parmi ces victimes nous notons **24 civils**, **06 Casques bleus** de la MINUSCA.

Mesdames, Messieurs

Malgré la volonté du Gouvernement centrafricain d'assurer une prise en charge équitable et digne pour des victimes, les capacités du pays sont limitées en particulier dans les domaines de la santé et de la réadaptation.

Le système de santé souffre d'un manque accru du personnel spécialisé, notamment en orthopédie, ainsi que d'une pénurie en matériel spécifique et d'infrastructures adaptées dans les zones rurales, les victimes sont affronter a de nombreux obstacles, notamment ;

L'éloignement de structure sanitaire, la dégradation des infrastructures routière et la difficulté d'accès aux services des urgences. Ces réalités rendent l'assistance aux victimes à la fois **Urgente et Complexe**.

IL est annoncé, la création d'une Autorité Nationale de l'action Antimines qui donnera l'opportunité à la mise en place d'un programme structuré d'assistance aux victimes. Ce programme envisagé ne pourra réussir sans un soutien fort, inconditionnel et coordonné de la Communauté Internationale.

C'est pourquoi, Je lance aujourd'hui un appel solennel aux Partenaires Techniques et Financiers, aux Agences des Nations Unies, aux ONG et aux Donateurs :

Soutenez les efforts de la République Centrafricaine pour garantir aux victimes de mine et engins explosifs une Assistance intégrée, fondée sur les droits humains et respectueuse de leur dignité.

Mesdames, Messieurs ;

Je ne saurais terminer mes propos, sans pour autant exprimer ma profonde gratitude à la MINUSCA en générale et au service de l'action Antimines des Nations Unies (UNMAS) en particulier, pour leur accompagnement indéfectible dans notre lutte commune contre les engins explosifs en Centrafrique.

Je vous remercie de votre aimable attention